Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (2012) **Heft:** 1979

Artikel: Immigration de masse : le vrai contre-projet : le Parlement approuve la

responsabilité solidaire pour éviter le détournement de la liberté de la

liberté de circulation

Autor: Tille, Albert

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1024726

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 07.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

risque!

Actuellement, l'Ofas intervient auprès des caisses de pensions qui ont une proportion de placements immobiliers supérieure à ce nouveau plafond pour qu'elles les réduisent. Or, non seulement de tels placements ont passé sans encombre la crise de ces dernières années, mais ce sont eux qui ont permis à beaucoup de caisses d'obtenir des rendements moyens de leur fortune supérieurs aux chiffres misérables enregistrés par le secteur financier.

Le problème est donc moins de

savoir combien les caisses investissent dans l'immobilier, mais comment elles entretiennent leur parc immobilier de manière à préserver le capital et à s'assurer un rendement durable satisfaisant. Ce sujet devra aussi figurer dans le menu qu'élabore Alain Berset.

Immigration de masse: le vrai contre-projet

Le Parlement approuve la responsabilité solidaire pour éviter le détournement de la liberté de circulation

Albert Tille - 17 décembre 2012 - URL: http://www.domainepublic.ch/articles/22290

Le Conseil fédéral propose de rejeter l'initiative «contre l'immigration de masse». Il n'a pas proposé de contre-projet. Il n'était pas nécessaire, car le Parlement a déjà construit un pare-feu contre cette nouvelle tentative anti européenne de l'UDC.

Après un vote favorable du Conseil des Etats, le National a accepté par 115 voix contre 74 un net renforcement des mesures d'accompagnement à la libre circulation des personnes: l'introduction de la responsabilité solidaire. A l'avenir, un entrepreneur sera responsable des violations par un sous-traitant de la législation sur les salaires minimaux. Cette mesure est contraignante pour les grandes entreprises du secteur de la construction qui devront désormais mener l'enquête dans les affaires des petites entreprises à qui elles entendent confier un travail.

La responsabilité solidaire ne figurait pas dans le paquet présenté par le Conseil fédéral en mars 2012 pour combattre la sous-enchère salariale. Elle a été suggérée par le Parlement qui a demandé en juin un rapport de faisabilité au département de l'économie. Les choses n'ont pas traîné. En septembre, le Conseil des Etats a avalisé l'option la plus rigoureuse suggérée par les experts de l'administration. Le National a suivi. Le Conseil fédéral s'y est rallié. Ce double vote doit être confirmé par l'élimination d'une petite divergence entre les deux Chambres. Mais ce n'est qu'une formalité.

La décision parlementaire est à marquer d'une pierre blanche. La responsabilité solidaire était une revendication syndicale. L'opposition massive de l'UDC et celle, largement majoritaire, du PLR ne sont pas parvenues à faire passer les consignes des

représentants de l'économie. E conomiesuisse rejetait fermement des règles contraires à l'allègement administratif souhaité par l'économie. Conformément à son constant combat contre l'inflation réglementaire, l'Union suisse des arts et métiers (Usam) y était également hostile, malgré l'avis divergent de certains de ses membres. En effet, les petites entreprises du second œuvre qui respectent vertueusement les normes salariales acceptent mal que des concurrents sans scrupule décrochent à leurs dépens des contrats de sous-traitant en engageant de la main-d'œuvre étrangère sous-payée.

La dernière initiative de l'UDC «contre l'immigration de masse» est d'évidence à l'origine de ce revirement politique. Le calendrier des décisions le prouve.

En début d'année, le Conseil fédéral ne proposait que des mesures d'accompagnement peu contraignantes, notamment contre les faux indépendants venus de l'étranger. Peu après, l'UDC déposait en un temps record 136'000 signatures à l'appui de son initiative qui condamnait l'accord sur la libre circulation, et bouleversait l'ensemble de l'édifice des bilatérales. Il fallait réagir. Le gouvernement décidait alors d'activer la clause de sauvegarde pour huit pays de l'Est européen afin de freiner l'immigration pourtant extrêmement limitée (DP 1952). Mais cette mesure, touchant des pays d'où ne viennent que très peu de travailleurs, a un effet quasi nul sur le marché de l'emploi. La meilleure lutte

contre la sous-enchère salariale, qui fâche bon nombre de salariés et les syndicats qui les défendent, passe par le renforcement des mesures d'accompagnement. Le Parlement l'a compris et a fourni un vrai contre-projet indirect à l'initiative.

Deux jours après le vote du Conseil national, le gouvernement a proposé le rejet sans contre-projet du texte de l'UDC. Lors de la même séance, il a proposé l'extension de la libre circulation à la Croatie qui deviendra en juillet 2013 le 28e membre de l'Union. Le Conseil fédéral estime probablement que, par le renforcement des mesures de sauvegarde, l'opposition de gauche à la libre circulation va s'atténuer.

Le parti socialiste s'est évidemment <u>félicité</u> de la nette avancée dans la lutte contre le dumping salarial. Il soutiendra un accord avec la Croatie. Mais, dopé par le succès de ses thèses devant le Parlement, il entend aller plus loin et réclame des mesures de lutte contre la <u>pénurie de logements</u>.

Reste pour lui à convaincre le PDC, le PBD et les Verts libéraux qui ont permis de faire passer la responsabilité solidaire longuement combattue par les milieux économiques. Ce sera difficile. Le dossier du logement est essentiellement de compétence cantonale et les partis du centre ne sont pas centralisateurs.

La schizophrénie de la place financière suisse

Fatca, Gafi: l'échange automatique d'informations s'impose de partout

Jean-Pierre Ghelfi - 17 décembre 2012 - URL: http://www.domainepublic.ch/articles/22349

Le sapin de Noël du monde de la finance helvétique sera tristounet. Cette année, tout est allé de travers.

Le Parlement allemand n'a pas voulu de son projet d'impôt libératoire (Rubik). Le gouvernement propose aux Chambres fédérales d'entériner la loi américaine, connue sous l'acronyme Fatca, qui équivaut à se plier à un échange automatique d'informations avec les Etats-Unis. UBS SA

devrait finalement se voir infliger une amende d'un milliard et demi de francs (trois fois le montant évoqué lors de premières indiscrétions, DP 1978) par les autorités de surveillance des marchés financiers britannique et américain du fait de sa participation active aux manipulations du Libor. Cette sanction financière énorme découle du fait qu'un véritable réseau était organisé au sein de la banque, impliquant trois

douzaines de personnes, pour manipuler en particulier le Libor japonais (Tibor). Enfin, la Suisse devra appliquer les dernières recommandations élaborées par le <u>Gafi</u>.

Rien de tout cela ne nous surprend, ni d'ailleurs ne nous réjouit. Il ne suffit plus de faire miroiter un pactole pour que nos voisins acceptent de fermer les yeux.

La Suisse avait cru bien jouer